

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

5 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 5 juin 2025, Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Madame le Maire.

Membres :	18
Présents :	15
Représentés :	2
Exprimés :	17
OUI :	17
NON :	0
Abstentions :	0

Date de la convocation : 28 mai 2025

Présents : Jany-Claude SOLIS, Jean-François LEBLANC, Marianne LAVAUD, Gérard GASNIER, Christelle DUBLANCHE, Christophe MATTANA, Lydie MANUS, Jessy VERESSE, Jean-Jacques CHAPOULIE, Sandra ROUSSEAU, Laurence RAYNAUD, Patricia VIGNALS, Isabelle TARNAUD, Stéphanie DENIS,

Philippe DUFOUR.

Absents excusés :

Laure CORGNE, procuration à Patricia VIGNALS,
Jean-Jacques FAUCHER, procuration à Jean-Jacques CHAPOULIE,
Christophe SIMARD.

Secrétaire de séance : Christelle DUBLANCHE

Ouverture de la séance à 19h08

Participation aux séjours de vacances au Centre Adrien Roches à Meschers

Dans le cadre de sa politique de soutien à la jeunesse, le Département de la Haute-Vienne a reconduit son soutien aux familles dont les enfants partent en séjour au centre de vacances Adrien Roche de MESCHERS.

La participation financière du Département est conditionnée à la participation de la commune de résidence des familles dont les enfants partent en séjour à Meschers.

Madame Le Maire propose de maintenir le montant de l'aide au même niveau que celui de 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- maintient le montant de l'aide communale à 36 € / séjour/enfant,
- dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2025.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Saint-Jouvent le 06/06/2025

 **Le Maire**
Jany-Claude SOLIS



Accusé de réception en préfecture
087-218715209-20250605-2025-33-DE
Date de réception préfecture : 06/06/2025